



Citoyennes et citoyens des 6&8
pour une ville plus juste, plus verte,
plus démocratique

Rapport d'activité (octobre 2021- juin 2022)

Le bureau de l'association

Organisation

L'association a été officiellement créée en janvier 2021, elle a désormais 18 mois.

Le bureau élu lors de l'AG du 2 octobre 2021 comporte 11 membres : Mireille Besson, Renaud Cornand, Annie Durant, Sophie Gomez, Dominique Jérémiasz, Christiane Lanteri-Pouderoux, Pedro Lima, Odile Papini, Paul Pouderoux, Michel Semeriva, Catherine Tardivel. Le bureau se réunit toutes les semaines les jeudis soir par zoom et en présence dès que possible. Les adhérentes/adhérents sont bienvenus à participer aux réunions du bureau. Le bureau communique régulièrement avec les adhérentes/adhérents par courrier électronique.

Le bureau a également mis en place une page facebook pour communiquer vers l'extérieur de l'association, suivie à ce jour par 394 personnes.

<https://www.facebook.com/Les-amies-du-Printemps-Marseillais-des-68%C3%A8mes-arrondissements-101142235274714>

L'association comptait au 7 mars 2022 86 adhérentes/adhérents. A ce jour de nouvelles personnes nous ont rejoint et un certain nombre d'adhérentes/adhérents ont renouvelé leur cotisation, cependant un trop grand nombre ne l'ont pas encore fait et nous les engageons chaleureusement à le faire car cela est très important à plusieurs titres. En effet, afficher un nombre d'adhérentes/adhérents à jour de leur cotisation permet de donner plus de poids à notre association lors des rencontres et des discussions que nous menons au sein des CICA, des CIQ, des réunions publiques et des rencontres avec les élu(e)s. Par ailleurs, les cotisations sont indispensables au fonctionnement de l'association, en particulier pour les frais fixes de toute association, au tirage de textes, à l'organisation de réunions conviviales ...

Un autre point important est l'implication des adhérentes/adhérents aux activités de l'association. Nous avons été très heureux de voir un grand nombre d'adhérentes/adhérents participer à la réunion co-organisée avec les élu(e)s des 6 & 8 sur la redynamisation du Printemps Marseillais en décembre dernier. Nous comprenons que la période qui vient de s'écouler a été une période très chargée, cependant l'implication d'un plus grand nombre d'adhérentes/adhérents permettrait de mieux soutenir l'action de nos élu(e)s afin de mener à bien le programme du Printemps Marseillais.

Groupes de travail et de réflexion

L'activité de l'association s'est articulée autour de groupes de travail et de réflexion.

• Solidarité

Collectes : Nous avons rédigé en juin dernier un document "les collectes mode d'emploi" qui a été transmis aux élu(e)s en charge de la solidarité de notre secteur afin qu'ils puissent mettre en œuvre la poursuite de cette action de solidarité. Vu les difficultés rencontrées, nous avons décidé de reprendre les collectes solidaires en décembre 2021 au rythme de une par mois. Les cinq collectes organisées dans les supermarchés des 6ème et 8ème arrondissements ont impliqué une vingtaine d'adhérentes/adhérents. La prochaine aura lieu le samedi 18 juin. Les collectes solidaires en partenariat bénévole avec la mairie 6 & 8 sont une co-construction réussie qui permet de rendre visible l'action solidaire de la mairie du 6 & 8.

Commission solidarité : Suite à la rencontre du 7 décembre 2021 pour maintenir la dynamique du Printemps Marseillais afin de mener à bien le programme pour une ville plus juste, plus verte, plus démocratique, la commission solidarité a été créée. Cette commission à parité militantes/militants et élu(e)s se réunit mensuellement. Un premier objectif de la commission est de constituer deux annuaires sur notre secteur : un annuaire des associations et structures ayant une activité de collecte et/ou

de distribution des denrées ainsi qu'un annuaire des associations et structures ayant une activité d'aide au logement. Ces documents sont à destination de toutes associations concernées pour le partage d'informations, mais également un document pour le public.

Par ailleurs, un deuxième objectif est de contacter les associations pour créer un document de synthèse des besoins du tissu associatif, afin d'envisager les solutions possibles dans le cadre des prérogatives des élus/élus.

• Démocratie participative : CICA

Les Comités d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement constituent une des instances de mise en place concrète de la démocratie locale participative. Notre association participe au CICA du 6ème et au CICA du 8ème. Nous avons contribué à la rédaction des statuts des CICA de notre secteur.

De plus pour le CICA du 6ème, nous avons rédigé un état des lieux des services publics dans le 6ème arrondissement. Nous essayons de rédiger une interpellation pour le conseil du secteur 6&8 du 22 juin sur la re-négociation des parkings gérés par Q-park. Afin de lutter contre le stationnement anarchique, de libérer des places de stationnement à cheval sur les trottoirs (Loi LOM), nous pensons que c'est l'occasion de demander : l'augmentation de places d'abonnement à tarif réduit pour les résidents, des tarifs forfaitaires réduits le soir pour les personnes qui fréquentent les lieux culturels (c'est le cas à Aix pour le parking proche du grand théâtre), une augmentation du nombre de places pour les 2 roues motorisées, la création de places pour les vélos.

• Friche Legré-Mante

Legré-Mante : pollution, dépollution, projet immobilier

Les élu.e.s de la mairie du 6&8 et de la mairie centrale ont récemment organisé deux réunions publiques importantes et très informatives. La première (le 3 Mai 2022) avait pour objet la pollution hors du site Legré-Mante. Elle réunissait les représentants de l'état. Il a été acté que :

- 1 La pollution la plus grave résulte du plomb et de l'arsenic
- 2 Cette pollution est liée aux exploitations des usines Hillarion-Roux et de l'Escalette
- 3 Ces sociétés n'existant plus, c'est l'état qui va prendre en charge la dépollution des parcelles concernées afin de préserver la santé des habitants concernés.

Le compte-rendu de la réunion publique du 3 Mai est sur : <https://mairie-marseille6-8.fr/vos-quartiers/les-projets-en-cours/friche-legre-mante/> A noter que les premiers résultats des prélèvements effectués dans 75 parcelles riveraines du site de Legré Mante, montrent que 33 d'entre elles attestent d'une teneur en plomb et/ou en arsenic bien supérieure aux valeurs de référence. Ces données interrogent sur les conséquences en matière de santé publique. Une nouvelle étude va être lancée par l'ADEME sur 300 autres parcelles, sur la base du volontariat des habitants, résultats attendus d'ici 18 mois avant d'engager la dépollution des terrains riverains « hors site » de Legré Mante. La seconde (le 10 Mai 2022) a eu pour objet de présenter les grandes lignes du plan de dépollution du site Legré-Mante et le projet immobilier qui sera réalisé sur le site. Ce projet a largement avancé au cours des derniers mois grâce aux discussions entre la Mairie et les sociétés Gingko/Constructa. En ce qui concerne la délicate opération de dépollution, la Mairie et Gingko/Constructa ont proposé la mise en place d'un comité de suivi auquel participeront les associations et CIQ concernés. Enfin, Madame Chaboche, adjointe à l'urbanisme, a proposé une concertation avec les habitants afin de choisir les services publics et commerces de proximité qui seront installés sur le site Legré-Mante. Nous notons les avancées significatives qui ont été réalisées sur ces dossiers complexes (qui stagnent depuis des années...) grâce à l'implication de la mairie de secteur et de la mairie centrale pour faire avancer le projet. Nous restons cependant très vigilants pour que les décisions prises soient respectées, surtout en ce qui concerne la santé des habitants du quartier lors des différentes phases de réalisation de la dépollution et du projet immobilier. Nous sommes attentifs également à la concertation qui devrait être mise en place à la suite de ces deux premières réunions d'information. Il s'agit de créer un débat sincère et ouvert à toutes et tous dans le but de favoriser une implication citoyenne des habitants autour de Legré Mante, comme le prévoit le programme du Printemps Marseillais.

• Soutien à l'hôpital Sud

Depuis sa création, notre association, soucieuse de l'accès aux soins des habitant.e.s de nos quartiers et au vu de la disparition de plusieurs services hospitaliers publics du secteur sud de Marseille ces dernières années, malgré une forte augmentation démographique, a rejoint le Comité de soutien des Hôpitaux Sud (CGT Hôpitaux Sud, CGT UL Sud, NPA, PCF, ANC, FI, PG, Association des Amis du Printemps 9-10, Citoyennes et Citoyens du 6&8). Constitué après la suppression du service des urgences à Sainte Marguerite, ce comité agit depuis de

nombreuses années contre leur démantèlement. L'association « Les amis du printemps 9-10 », qui partage ces préoccupations et dont la localisation de ces hôpitaux est sur son secteur, fait également partie de ce comité de soutien.

Pour nos associations, cet engagement se place dans la continuité du programme du Printemps Marseillais dont fait partie le retour de l'activité hospitalière sur les Hôpitaux Sud.

Nous avons le plaisir de vous informer que grâce aux mobilisations, à l'appel du Comité de Soutien de hôpitaux sud, et avec le soutien constructif de la nouvelle majorité municipale, le projet de la Métropole, du Maire de secteur (9/10) et du Département, de racheter une grosse partie du site pour y implanter des Start up, suspendu dans un premier temps par le nouveau directeur général de l'APHM, Monsieur Crémieux, a finalement été abandonné.

A l'opposé de l'orientation qui visait le démantèlement de la fonction hospitalière publique du site, de nouveaux pôles vont être accueillis. Les premières pistes envisagées seraient la rééducation, la formation, la pédopsychiatrie, ainsi qu'une entité de recherche et une unité de soins palliatifs en lien avec l'institut Paoli Calmettes. Une maison médicale pourrait faire l'objet d'un appel à projet.

Nous nous réjouissons des nouvelles possibilités de relocalisation d'activités hospitalières sur le site, qui souligne non seulement le bien-fondé, mais surtout l'utilité de la résistance de plusieurs années de la part des personnels et des usagers pour s'opposer au projet de privatisation de la Métropole.

Nous continuons cependant à revendiquer le retour d'un service d'urgences hospitalières et d'un service de réanimation qui sont nécessaires, compte tenu de la pression démographique et du développement des activités sur les quartiers sud, ainsi que l'implantation d'un EHPAD public qui prenne en compte les besoins liés au vieillissement de la population.

Vous pouvez continuer à signer et faire signer la pétition du comité de soutien : <https://www.change.org/p/quand-tout-sera-priv%C3%A9-nous-serons-priv%C3%A9-de-tout>

• Soutien à la mobilisation contre le projet immobilier du parc de l'Ecole de Danse

Notre association citoyenne est engagée pour une ville plus verte et un cadre de vie de qualité pour tous les habitants du secteur. Elle apporte donc tout son soutien à l'association des habitants du quartier de Saint-Giniez (résidences Etienne Milan et Villa Hortus) qui se bat depuis plusieurs mois contre un projet immobilier qui défigurerait le parc Henri Fabre de l'Ecole Nationale de Danse.

• Les quartiers

Concernant les différents quartiers de notre secteur, notre association s'implique dans les réunions organisées par la mairie de secteur autour de problématiques spécifiques à ces quartiers, en particulier, Le Rouet, La Plaine/Cours Julien, Notre Dame du Mont et a participé aux réunions d'information "Zone à Faibles Emissions" (ZEF), projet immobilier Parc Henri Fabre, friche Legré Mante, la voie est belle Vauban, la voie est belle Bonneveine ainsi que de façon constructive aux concertations organisées par la mairie de secteur : réhabilitation des parcs et jardins : parc Valbelle, jardin de Corinthe, parc Bonneveine, square Paul Melizan, parc de La Comerie (soeurs franciscaines), création du parc du Réservoir, Apaiser la rue Breteuil.

Prises de position concernant la politique de la ville

Nous avons publié plusieurs textes consultable sur la page Facebook de notre association :
Sauvons les bibliothèques de Marseille !

18 décembre : journée internationale des migrant.e.s

Mobilisation le 21 mai contre le projet immobilier du parc de l'Ecole de Danse

Legré-Mante : pollution, dépollution, projet immobilier. Nos élu.e.s se mobilisent !

Relations avec les élus et élues

Les membres du bureau rencontrent régulièrement les élus/élus sous la responsabilité de Juliette Masson, présidente du groupe Printemps Marseillais en mairie de secteur.

Par ailleurs, notre association a co-organisé avec les élu.e.s du 6^e & 8 la rencontre du 7 décembre 2021 avec les militantes/militants et sympathisantes/sympathisants du Printemps Marseillais pour maintenir la dynamique du Printemps Marseillais afin de mener à bien le programme pour une ville plus juste, plus verte, plus démocratique. Suite à cette rencontre il a été acté la mise en place dans notre secteur de commissions thématiques à parité élu.e.s et militantes/militants. La première commission mise en place est la commission solidarité.

Relations avec les associations "amies du Printemps Marseillais" d'autres secteurs

Notre association est en contact régulier avec les associations similaires à la notre dans différents secteurs de la ville. Il s'agit, par ordre de création, des associations :

"Les amies du Printemps 9/10",

"Les amis du Printemps Marseillais" (dans les 2/3),

"Citoyennes et citoyens du 4/5",

"Conseil local du Printemps Marseillais 15/16",

"Citoyen.ne.s du Printemps Marseillais 1/7".

Les 6 associations se réunissent régulièrement environ tous les 15 jours et ensemble, nous avons travaillé sur les sujets suivants :

Une fédération des associations pour soutenir le programme du Printemps Marseillais

A l'image de la nôtre, d'autres associations de soutien au programme du Printemps Marseillais se sont créées pour poursuivre la dynamique issue de la campagne dans les autres secteurs de la ville. Les modalités de fonctionnement comme le type de relations avec les élu.e.s peuvent sensiblement différer mais nos objectifs sont les mêmes. Ce sont aujourd'hui près de 500 adhérent.e.s qui sont regroupé.e.s dans ces structures qui représentent une des clefs pour réussir à transformer la ville. Des représentant.e.s des bureaux se réunissent une fois par mois pour se tenir informé.e.s des différentes initiatives et coordonner nos actions. Un tract commun des six associations a déjà été distribué pour mieux faire connaître notre existence à la population. Des statuts permettant d'officialiser l'existence de cette fédération sous forme associative ont été déposés.

Une association du Printemps Marseillais pour faire vivre notre maison commune !

En juillet 2021, nous avons avec les associations des autres secteurs rédigé l'appel "Pour que vive le Printemps Marseillais !" Il appelait à reconstruire la dynamique unitaire et ouverte de ce mouvement et à permettre aux militant.e.s et aux élu.e.s de se retrouver dans une maison commune. Nous avons présenté ce projet en mars 2022 à Joël Canicave, président du groupe Printemps Marseillais à la mairie, qui a accueilli favorablement l'idée de créer une association "Printemps Marseillais". Nous sommes convenus de nous revoir après les élections législatives pour avancer concrètement sur sa mise en place.

Rencontres avec les élu.e.s

Rencontre avec notre élu adjoint à la démocratie participative : Théo Challande Nevoret.

15 juin 2022 un rendez-vous de travail est organisé avec Théo Challande Nevoret. Y participent des représentants de chacune des associations de secteur « Amies du Printemps Marseillais ». Le sujet de la rencontre : la Création d'une commission Démocratie participative à l'échelle de la ville de Marseille. A suivre ...

Rencontre avec notre élu adjoint à la culture : Jean -Marc Coppola.

Le lundi 11 avril une délégation des 6 associations de soutien au programme du PM ont rencontré Jean-Marc Coppola en mairie centrale. Il nous a présenté les grands dossiers prioritaires pour la ville : La lecture publique et l'entrée de l'art dans les écoles par exemple. JMC ne nous a pas caché les difficultés de sa mission dans une ville pauvre en termes de culture populaire. Nous lui avons proposé de travailler en commissions sur des thématiques afin d'être force de proposition sur les questions culturelles, il l'a tout de suite accepté. La réunion s'est déroulée dans un climat de confiance et de grande bienveillance. La première commission se réunira début juillet en mairie centrale.